



## Apprentis des Pays de la Loire : du premier pas dans l'autonomie à l'insertion professionnelle

Avec environ 29 000 apprentis en 2012, soit une légère baisse depuis 2009, les Pays de la Loire constituent une des places fortes de l'apprentissage en France. L'apprentissage attire, principalement des hommes préparant des diplômes de niveaux CAP ou baccalauréat professionnel. Le profil évolue toutefois : augmentation des diplômes du supérieur, nouvelle attractivité des spécialités de la production pour les filles. Bâtiment, restauration et commerce restent les domaines qui rassemblent le plus d'effectifs. Les apprentis, qui naviguent entre leur domicile, le centre de formation d'apprentis et l'entreprise, ont besoin d'hébergement et de moyens de transport que les politiques publiques peuvent faciliter. L'enjeu est multiple et repose non seulement sur les formations et leur adaptation aux demandes des apprentis et des entreprises, mais aussi de l'insertion future sur le marché du travail. Dans la région, sept apprentis sur dix sont en emploi dans les sept mois qui suivent leur formation.

Lionel KERDOMMAREC (Insee)

Réalisée en partenariat avec :



En 2012, dans les Pays de la Loire, 29 293 apprentis préparent un diplôme des ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture ou de la Santé. L'apprentissage est une des voies de la formation professionnelle initiale, parallèlement au statut scolaire, et en constitue environ un tiers des effectifs des niveaux III à V. Il associe un enseignement général, technologique et professionnel en centre de formation d'apprentis (CFA) et une formation en entreprise. Les jeunes apprentis ont un statut salarié et représentent 1,8 % de la population active de la région. La gestion de la complémentarité entre les deux statuts, apprentis et élèves de la voie scolaire, est un enjeu pour la Région des Pays de la Loire qui détermine la carte des formations en apprentissage et co-construit avec le Rectorat celle de la voie scolaire : adapter l'offre proposée doit permettre de répondre aux besoins

des jeunes et des entreprises. À la rentrée 2014, 42 nouvelles formations à l'apprentissage vont être ouvertes.

### Une région propice à l'apprentissage

Les Pays de la Loire concentrent 7 % des apprentis de France métropolitaine, ce qui représente 29 293 apprentis en 2012. Le contexte industriel de la région, le nombre important de micro-entreprises et de PME, le profil sociodémographique ligérien ainsi que les actions publiques de valorisation expliquent en partie le succès régional de cette voie de formation en alternance. Dans la région, 4,6 % des jeunes âgés de 15 à 29 ans se forment par l'apprentissage, soit 1,3 point de plus qu'en France métropolitaine en 2010. Les moins de 20 ans des Pays de la Loire sont, avec ceux de Franche-

### Apprentis des Pays de la Loire : un tiers des effectifs de la voie professionnelle en 2012

Nombre d'apprentis selon le niveau interministériel du diplôme préparé et le ministère de tutelle au 31 décembre 2012

Niveau interministériel du diplôme	Apprentis			Nombre d'apprentis en 2012	Élèves de la voie professionnelle		
	Éducation nationale	Agriculture	Santé		Éducation nationale	Agriculture	Nombre d'élèves de la voie professionnelle
Niveau I	1 058	190	0	1 248	22	0	22
Niveau II	596	52	0	648	563	0	563
Niveau III	4 028	807	72	4 907	14 684	1 943	16 627
Niveau IV	8 913	952	41	9 906	25 873	7 250	33 123
Niveau V	11 786	783	15	12 584	5 425	5 170	10 595
<b>Total</b>	<b>26 381</b>	<b>2 784</b>	<b>128</b>	<b>29 293</b>	<b>46 567</b>	<b>14 363</b>	<b>60 930</b>

Comté, de Poitou-Charentes et d'Alsace, les plus attirés par l'apprentissage. Ces trois régions bénéficient également d'un secteur industriel bien développé : un salarié sur cinq en Franche-Comté et en Alsace, environ 15 % en Poitou-Charentes et 17 % dans les Pays de la Loire.

## Diminution des effectifs sauf dans le supérieur et l'agriculture

La tendance est toutefois à la baisse : après une légère remontée en 2010, la part des apprentis de 15 à 29 ans est en léger recul, avec quelque 1 000 apprentis en moins depuis 2011. Trois facteurs peuvent notamment expliquer cette diminution : tout d'abord, la réforme de la voie professionnelle mise en place à la rentrée 2009 conduit à une légère augmentation du statut scolaire au détriment du statut salarié sous apprentissage ; ensuite, les textes législatifs renforcent les conditions d'accueil des jeunes en entreprises (sécurité, etc.) ; enfin, la conjoncture économique morose ne facilite pas l'embauche en entreprise.

Les évolutions diffèrent cependant selon le niveau de diplôme. Alors que les diplômés de niveaux V (type CAP) sont les plus touchés par la baisse des effectifs, en relation avec la suppression des brevets d'études professionnelles (BEP), les diplômés de niveau III (bac+2) et plus sont en hausse, portés par les initiatives publiques qui encouragent ces formations. En 2012, les effectifs des niveaux I et II (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires, grandes écoles) augmentent davantage dans la région qu'au niveau national, ceux des niveaux IV et V baissent de manière plus importante. La structure des effectifs de la région se rapproche ainsi

### L'apprentissage une compétence des Régions (Région des Pays de la Loire, direction de l'apprentissage)

L'apprentissage, qui s'inscrit dans le champ de la formation professionnelle initiale des jeunes, est une compétence historique des Régions. Elles ont la charge de définir l'offre de formation, de créer les centres de formations d'apprentis (CFA) via des conventions quinquennales, et de les financer en complément de la taxe d'apprentissage. Dans les Pays de la Loire, la Région participe au financement des CFA à environ 54 % de leur budget de fonctionnement. La Région verse également des aides aux apprentis et aux employeurs. En 2014, le budget consacré à l'apprentissage est de 148 M€.

L'apprentissage est une modalité importante de la formation professionnelle qui peut intervenir à tout moment d'un parcours, du CAP au Master ou diplôme d'ingénieur. Cette étude apporte les éclairages nécessaires à la conduite des politiques publiques en faveur de cette voie.

lentement de celle nationale où la part du supérieur est plus grande (14 % des apprentis contre 6 % dans les Pays de la Loire).

Par ailleurs, la part des apprentis préparant un brevet de technicien supérieur de l'agriculture (BTSA) dépasse celle des apprentis préparant un BTS (diplômes de l'Éducation nationale) : les besoins de renouvellement de main-d'œuvre du secteur agricole se font en partie sur des métiers à forte valeur ajoutée. Ainsi, contrairement aux effectifs des apprentis en BTS, ceux en BTSA sont en hausse constante depuis quelques années. En 2012, environ 2 800 apprentis préparent un diplôme du ministère de l'Agriculture.

## Amorce de féminisation dans les formations de la production

L'attractivité de l'apprentissage pour les femmes est un sujet important de parité dans l'éducation. La part des jeunes apprenties dans les Pays de la Loire est restée stable depuis 2006 (28 %). Les

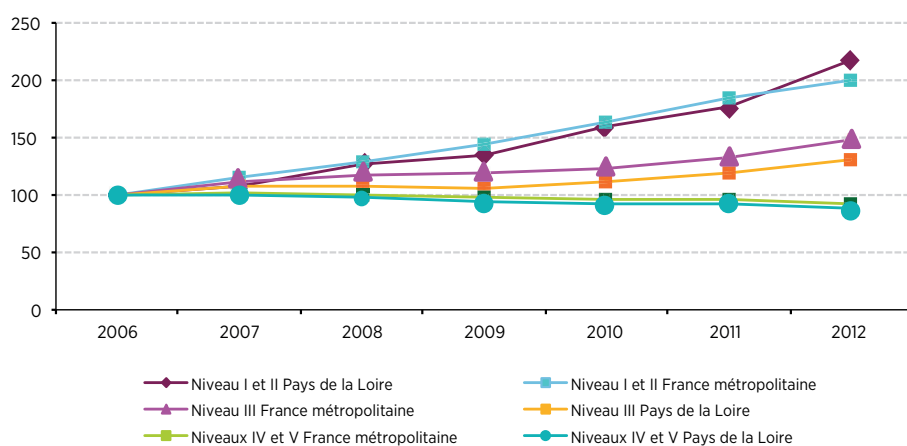
diplômes de niveau II concentrent le plus grand nombre des effectifs féminins, même si leur proportion est inférieure de 6 points à celle du niveau national (respectivement 41 % contre 47 % en France métropolitaine). À l'inverse, sur les niveaux de diplômés du secondaire, les filles sont peu présentes : une offre de formation sur des métiers en tension comme ceux pour les services aux personnes âgées contribuerait à davantage féminiser les effectifs de l'apprentissage.

De fait, garçons et filles ne choisissent pas les mêmes spécialités. Si les filles sélectionnent plus volontiers les spécialités des services ainsi que les métiers du commerce et de la vente, de l'hôtellerie ou de la coiffure, les garçons optent plutôt pour les spécialités de la production : la restauration, le bâtiment, le travail du bois ou la mécanique automobile. Toutefois, ces choix évoluent : les filles sont plus nombreuses ces dernières années dans le domaine de l'agroalimentaire, alimentation, cuisine (près de 300 apprenties de plus entre 2006 et 2012) mais bien moins présentes dans le commerce (600 apprenties de moins) ou la coiffure (300 apprenties de moins). Concernant les garçons, l'agroalimentaire est aussi le domaine dans lequel la hausse des effectifs est la plus importante (près de 500 apprentis de plus) alors que le bâtiment et la mécanique automobile sont ceux où la baisse est la plus forte (500 apprentis de moins en cinq ans).

Ces tendances, motivées par l'attractivité des formations ou l'activité économique elle-même, demeurent cohérentes avec le tissu économique des Pays de la Loire. Quatre spécialités concentrent en effet les effectifs : le bâtiment et la construction (22 % des effectifs en 2012), la cuisine et l'agroalimentaire (19 %), le commerce et la vente (16 %), l'électricité et la mécanique automobile ou l'aéronautique (16 %). Viennent ensuite, l'hôtellerie et la coiffure (12 %) puis l'agriculture et

### CAP et bac professionnel en baisse, bac+2 et au-delà en hausse

Évolution du nombre d'apprentis par niveau de diplôme (base 100 en 2006)



Source : Ministère de l'Éducation nationale, Système d'information sur la formation des apprentis (SIFA), Base Centrale de Pilotage (BCP).



l'aménagement paysager (10 %). Certaines spécialités sont moins développées ou valorisées dans la région, par exemple dans le domaine du nettoyage. Comme ces compétences ne sont pas enseignées dans les CFA de la région, les apprentis se déplacent dans des départements limitrophes pour les acquérir.

## Gestion des déplacements : l'éloignement du CFA

Au cours de la formation, l'apprenti se déplace entre trois lieux de vie que sont le domicile, le CFA et l'entreprise. Ces migrations régulières nécessitent une logistique et des dépenses supplémentaires, et pourraient avoir des incidences sur les ruptures de contrat : en effet, un apprenti sur dix en moyenne ne va pas au bout de son contrat en 2011. Ce taux de rupture est de 20 % dans l'hôtellerie et la restauration, près de 15 % dans le commerce-vente et l'agroalimentaire, mais il est inférieur dans les Pays de la Loire au taux de rupture moyen de 25 % au niveau national. Un accompagnement renforcé de la part des pouvoirs publics peut améliorer les conditions de vie particulières de l'apprenti et la continuité de son parcours : des aides financières comme celles du Pack 15-30 dans la région pour le transport, le logement, notamment, peuvent y contribuer.

La distance que parcourt l'apprenti depuis son domicile semble plus longue pour se rendre à son CFA qu'à son entreprise d'accueil : en moyenne en 2012, un apprenti parcourt 39 km entre son domicile et son CFA contre 18 km pour son entreprise. Le déplacement vers l'entreprise est comparable avec la distance que parcourt un actif entre son domicile et son lieu de travail (17 km). En moyenne, l'apprenti se forme dans un CFA plus éloigné de son domicile que le lycéen scolarisé dans la voie professionnelle : seuls 13 % des apprentis ont un temps d'accès à leur CFA inférieur à 10 minutes alors que 44 % des lycéens vont dans un lycée professionnel à moins de 10 minutes de chez eux.

Dans la région, plus d'un apprenti sur trois se forme en Loire-Atlantique et un quart dans le Maine-et-Loire, plus précisément dans deux places historiques de l'apprentissage ligérien, l'agglomération nantaise (26 % des apprentis) et la communauté d'agglomération d'Angers Loire Métropole (18 %). Les cinq chefs-lieux de la région concentrent plus des

trois quarts des apprentis avec 13 % dans la communauté d'agglomération de la Roche-sur-Yon, autant que dans la communauté urbaine du Mans Métropole et un peu plus de 7 % dans la communauté d'agglomération de Laval. Cette répartition est aussi liée à la localisation des 171 sites de formation adossés aux 51 CFA de la région.

## Les micro-entreprises accueillent six apprentis sur dix

Quand il n'est pas au CFA, l'apprenti se déplace dans l'entreprise qui l'accueille. Les zones du littoral et celles à caractère industriel ont les plus forts taux d'emploi d'apprentis (Pornic, Pays de Challans, Pays de Château-Gontier). Les micro-entreprises sont les plus impliquées : six apprentis sur dix y sont formés alors que seuls 17 % de l'ensemble des salariés y exercent leur activité. Cependant, les effectifs d'apprentis sont en léger repli dans les micro-entreprises (ils sont passés de 66 % en 2010 à 62 % en 2012) alors qu'ils sont en hausse dans les PME et les entreprises de 250 salariés ou plus (7 % en 2010 contre 9 % en 2012 pour les 250 salariés ou plus). Cette évolution peut être mise en relation avec la hausse du nombre d'apprentis préparant un diplôme de niveau supérieur.

Les secteurs d'activité des entreprises sont en adéquation avec les spécialités des diplômés préparés : près d'un quart des apprentis se forment dans le secteur de la construction, 11 % dans le commerce de détail et les industries alimentaires, 7 % dans la restauration, 6 % dans le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles.

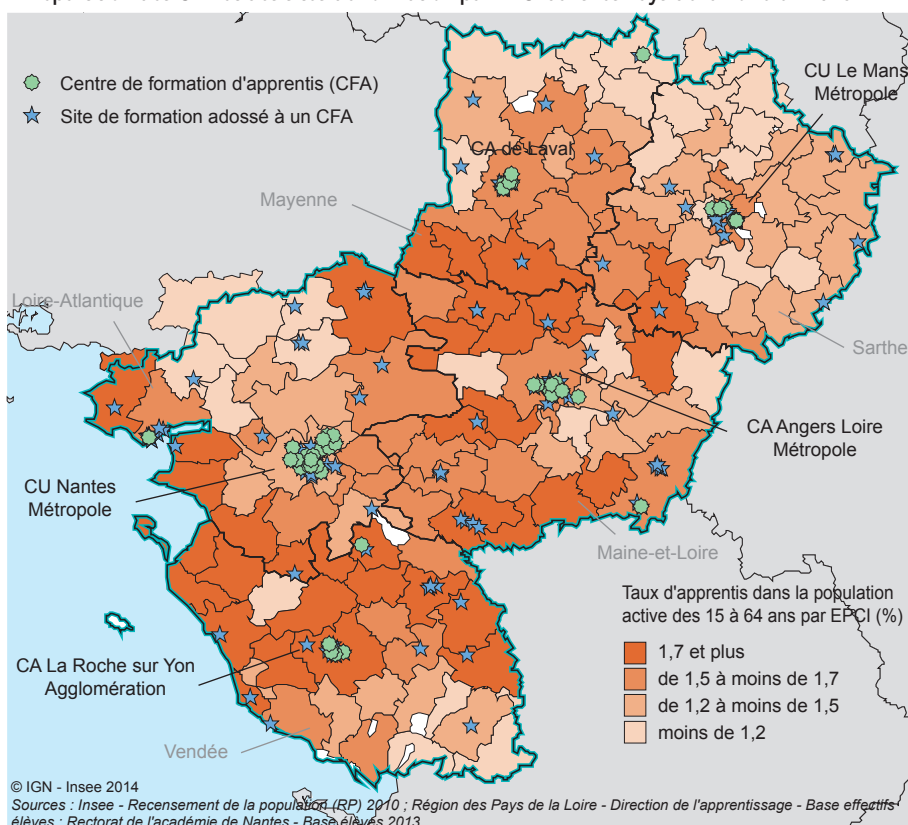
## À la croisée de l'autonomie et de l'insertion professionnelle

Outre le maintien d'un réseau de formations attractives et l'existence d'un tissu d'entreprises, l'organisation quotidienne de l'apprenti dépend aussi de sa capacité d'autonomie : l'enjeu à terme de l'apprentissage s'ancre dans l'insertion de l'apprenti.

Avoir un contrat de travail permet un début d'indépendance financière mais ne suffit pas à garantir son autonomie. Les conditions d'emploi puis l'insertion professionnelle concourent à la renforcer. Près de neuf apprentis sur dix ont des contrats de travail sur des postes d'employés (39 %) ou d'ouvriers (54 %), en lien avec leur niveau de formation. Dans la région, où le tissu industriel est développé, c'est un premier pas vers une future adaptation aux postes

### Territoires industriels et littoraux attractifs pour l'emploi des apprentis

Répartition des CFA et des sites de formation par EPCI dans les Pays de la Loire en 2013



proposés. Le reste des apprentis exercent leur activité sur des postes de professions intermédiaires (6 %) et cadres ou chefs d'entreprise (1 %). La nature des postes occupés est corrélée à la structure par niveau de l'offre de formation.

D'autre part, plus de la moitié des apprentis (56 %) perçoivent moins de 80 % du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) et seul un apprenti sur cinq se situe au-dessus. Fixées par la loi, les rémunérations des apprentis participent à gérer les charges inhérentes aux déplacements et au logement. Environ 8 000 jeunes en apprentissage ou

stage rémunéré en 2010 ne vivent plus chez leurs parents : alors que le jeune apprenti n'a pas encore de contrat de travail stable, la décohabitation implique de disposer de ressources pour financer son logement.

## Une insertion sur le marché du travail meilleure qu'au niveau national

En 2012, le taux d'emploi est en légère progression : 74 % des apprentis sortants de formation dans l'académie de Nantes ont un emploi sept mois après leur

sortie, contre 65 % au niveau national. Cinq autres académies se situent au-dessus des 70 % de taux d'emploi : Versailles, Paris, Rennes, Lyon et Grenoble. Ce bon taux régional est lié au contexte économique local, favorable à l'insertion d'une main-d'œuvre jeune et opérationnelle. Cependant, une bonne insertion relève autant des conditions d'emploi que de l'évolution de carrière et de sa durabilité. Quel que soit le niveau de diplôme à la sortie des cursus, le salaire médian des anciens apprentis employés à temps plein s'élève à 1 300 euros.

### Environ 3 500 apprentis se forment dans la région et la quittent pour trouver une entreprise, 3 200 font le chemin inverse

Parmi le public des CFA régionaux, plus de trois apprentis sur quatre vivent et travaillent dans la même zone d'emploi, mais 3 500 environ quittent la région pour trouver une entreprise. Ces derniers, dont un tiers seulement se forment et résident dans la région, trouvent un contrat d'apprentissage dans le commerce et la réparation automobile (19 %) ou dans la construction (19 %). Ils sont 15 % dans l'industrie, environ 9 % dans les activités scientifiques et techniques, et 8 % dans l'agriculture. Près de 600 de ces jeunes partent en Ille-et-Vilaine, 500 dans les Deux-Sèvres, près de 300 dans l'Indre-et-Loire, 250 dans le Morbihan...

À l'inverse, près de 3 200 apprentis en formation dans un CFA localisé hors de la région ont trouvé un contrat dans une entreprise de la région. Dans six cas sur dix, ces jeunes sont partis se former ailleurs mais résident dans les Pays de la Loire. Ils sont 6 % à avoir un projet professionnel dans le secteur des soins et beauté, 3 % dans la boulangerie et pâtisserie, ou encore 3 % dans le nettoyage des bâtiments. Les spécialités de nettoyage de bâtiments et de soins et beauté ne font pas partie de l'offre de formation ligérienne : en leur absence, les apprentis n'ont donc pas d'autre choix que de se tourner vers l'offre d'une autre région.

## Définitions

**Les apprentis** sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés en CFA. Des dérogations d'âge sont prévues par le législateur, par exemple en cas d'enchaînement des formations en apprentissage, de reprise d'un commerce ou également pour les personnes reconnues en tant que travailleurs handicapés.

**Les centres de formation d'apprentis (CFA)** conventionnés avec les régions, sont des établissements d'enseignement dispensant

une formation générale, technologique et professionnelle qui doit compléter la formation pratique en entreprise et s'articuler avec elle.

### Niveaux de formation :

Niveau V : préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ;  
Niveau IV : préparation d'un diplôme type brevet professionnel ou baccalauréat professionnel.  
Niveaux post-bac :  
Niveau III : préparation d'un diplôme bac+2, type BTS ou DUT ;  
Niveaux II et I : préparation d'un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

## Source et champ de l'étude

Cette étude est en grande partie réalisée à partir des données 2006 à 2012 du Système d'information sur la formation des apprentis (enquête SIFA) intégrée dans la Base Centrale de Pilotage (BCP) du Ministère de l'Education nationale.

Des données ont complété l'analyse : les données des recensements de la population (Insee, RP 2006 à 2010) ; l'enquête « insertion professionnelle des apprentis » (IPA) du Rectorat qui renseigne sur le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de CFA.

Le champ étudié correspond à l'ensemble des apprentis âgés de 15 à 29 ans (hors pré-apprentis) en formation dans un des sites adossés à un centre de formation d'apprentis de la région.

Cette publication sur les jeunes apprentis est issue d'un partenariat entre la Région des Pays de la Loire, le Rectorat de l'académie de Nantes et la direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire. Ce volet s'insère dans le projet d'études sur les jeunes des Pays de la Loire qui traite de plusieurs thèmes : projections de jeunes, étudiants en emploi, apprentis, jeunes non scolarisés sans diplôme, premier emploi durable des jeunes, lien entre emploi et formation.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
Jean-Paul FAUR  
RÉDACTEUR EN CHEF :  
Sylvain DUVERNE  
COORDINATION :  
Valérie DEROIN  
SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :  
Véronique REMONDINI  
BUREAU DE PRESSE :  
02 40 41 75 89  
MISE EN PAGE / IMPRESSION :  
La Contemporaine



### Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire

105, rue des Français Libres - BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2  
Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39  
Informations statistiques au 09 72 72 4000 pour le prix d'un appel local.

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2014  
ISSN 1633-6283  
© INSEE Pays de la Loire  
Juin 2014